



Pour un réaménagement global, inclusif et concerté des rues du quartier Saint-Sauveur

En avril et mai dernier, plusieurs membres du *Comité des piétons-nes et des piétones du quartier Saint-Sauveur* ont pris connaissance du projet proposé par la Ville de Québec de réaménager la rue Saint-Vallier Ouest en rue conviviale à sens unique. Le projet, très ambitieux, se veut en phase avec les bonnes pratiques en matière de développement durable : plus d'espaces pour les piétons-nes et les cyclistes, ajout de verdissement, création d'espaces publics dynamiques, gestion des eaux pluviales, etc.

De façon générale, notre comité accueille favorablement ce projet de la Ville de Québec pour la rue Saint-Vallier Ouest. Nous avons cependant certaines préoccupations sérieuses par rapport aux impacts de ce réaménagement (tel que proposé actuellement) pour les piétons-nes de notre quartier.

Nous croyons qu'il est essentiel **que la Ville de Québec révise son projet pour tenir compte et limiter ces impacts**, et qu'elle développe ainsi une vision globale et inclusive de la condition piétonne dans le quartier St-Sauveur.

Scénario B : celui qui ne nuit pas à la sécurité et au confort des piétons et des piétonnes sur les trottoirs de Saint-Vallier Ouest

Nous constatons que l'autre scénario à l'étude, le A, propose de faire dévier la circulation cycliste en sens inverse sur un ensemble de rues voisines à la rue Saint-Vallier Ouest. Cependant, comme pour n'importe quelle autre rue de la ville, s'il n'y a pas de passage cyclable prévu, nous savons que les vélos, les trottinettes, les gyroroues et tous les autres moyens de transport "légers" vont dans la réalité tout simplement utiliser le trottoir des piétons-nes pour circuler en sens inverse sur Saint-Vallier Ouest.

L'affirmation, par la Ville, que les cyclistes feront le détour dans les rues voisines ne se fonde pas sur les pratiques réelles des gens. Le seul moyen de vraiment protéger les piétons et les piétonnes marchant sur Saint-Vallier Ouest est d'offrir aux cyclistes circulant en sens inverse leur propre espace réservé.

Nous avons cependant un bémol au scénario B: la bande cyclable telle proposée par la Ville n'a pas l'air super sécuritaire pour les cyclistes vulnérables! On ne veut pas pour notre quartier d'une autre bande cyclable étroite, dangereuse et peu praticable (comme celles de Montmagny et d'Arago Ouest). La Ville doit améliorer sa proposition pour que cette bande cyclable en sens inverse ait toutes les conditions pour être sécurisée et sécuritaire pour tout le monde.

Augmentation de circulation de transit et des autobus sur la rue des Oblats et les autres rues voisines

La suppression d'une voie de circulation motorisée sur la rue Saint-Vallier Ouest inquiète notre comité, en raison du risque d'augmentation de la circulation de transit dans les rues voisines, notamment sur la rue des Oblats. Nous attirons l'attention de la Ville de Québec sur le fait qu'aucun aménagement (sauf un, au coin Marie-de-L'Incarnation et Montmartre) n'est prévu pour apaiser la circulation dans les rues adjacentes partiellement ou non connectées à la rue Saint-Vallier Ouest, notamment Montmartre, Raoul-Jobin, de l'Aqueduc, De Mazenod et Des Oblats.

De plus, la rue des Oblats est l'alternative retenue par la Ville de Québec et le RTC pour faire dévier les parcours d'autobus desservant le quartier en direction Est. Cette artère a une vocation principalement résidentielle, mais accueille également l'école Marguerite-Bourgeoys et le CPE Pomme-d'Api. La rue constitue aussi un chemin emprunté par les enfants fréquentant l'école Saint-Malo et le CPE de la Butte-à-Moineaux. En résumé: plusieurs parents et enfants s'y engagent à pied à chaque jour de semaine; ils et elles devront maintenant composer avec la circulation d'environ 160 autobus par jour et avec l'augmentation de la circulation automobile de transit!

La rue des Oblats deviendrait donc une rue beaucoup plus achalandée et loin d'être conviviale; les aménagements et les bonnes pratiques prévues pour la rue Saint-Vallier Ouest n'étant pas envisagées pour la rue Des Oblats. Si aucune réflexion n'est entamée pour réaménager cette rue, cette décision sera lourde de conséquences pour la sécurité et la convivialité du quartier.

Perte d'accessibilité au RTC, un service essentiel

En plus de la sécurité, la déviation des parcours du RTC en direction Est génère également un enjeu d'accessibilité au transport en commun. Comme la Ville de Québec est elle-même au courant, les gens du nord de la rue Saint-Vallier Ouest seront pénalisés, perdront en accessibilité et devront marcher davantage afin de se rendre aux parcours en direction Est relocalisés sur la rue Des Oblats.

Le RTC mentionne qu'il s'agit à peine d'un 3 minutes de marche additionnelle. Cependant, pour les piétons et les piétonnes qui ont des difficultés liées à la marche (personnes âgées, familles avec enfants en bas âge, personnes à mobilité réduite, etc.) et qui ont besoin des autobus pour se déplacer, ce 300 mètres de plus à franchir sera beaucoup plus long (et nous insistons : encore davantage l'hiver!). Cela pose un réel problème d'accessibilité à ce service essentiel.

Notre comité se questionne à savoir si le RTC, qui prévoyait ne recouvrir que 84 % de son achalandage pré-pandémique en 2023¹, peut prendre le risque de diminuer sa couverture de desserte de 12 % dans notre quartier (l'un des quartiers les plus denses de la ville), en rendant plus difficile l'accessibilité au réseau pour plusieurs de ces résidents-es et en se privant de la majorité de la mixité d'usages de la rue Saint-Vallier Ouest.

1 Source : <https://www.journaldequebec.com/2022/12/07/rtc-un-retour-a-84-des-usagers-dans-les-bus>

Les solutions que la Ville de Québec et le RTC doivent mettre en place

Pour toutes les raisons évoquées plus haut, le *Comité des piétonnes et des piétons du quartier Saint-Sauveur* demande que la Ville de Québec révisé son projet pour limiter ces impacts négatifs et qu'elle mette en place les solutions suivantes:

1. Choisir le scénario B, mais améliorer cette proposition pour que la bande cyclable en sens inverse réunisse toutes les conditions pour être sécurisée et sécuritaire pour tout le monde, c'est-à-dire :
 - ne jamais être située le long de cases de stationnement de rue (à aucun moment);
 - avoir des éléments physiques qui la délimitent de la rue en sens inverse (bollards et idéalement une bande surélevée), et non seulement une simple ligne de marquage au sol;
 - prévoir des aménagements pour sécuriser les intersections pour les virages à gauche (les automobilistes et les autobus n'auront pas le réflexe de faire attention à la circulation cycliste à contre-sens, s'il n'y a pas de circulation motorisée à contre-sens);
 - être 4 saisons et bien déneigée: ne pas la transformer en case de stationnements pendant l'hiver;
 - désigner la rue centrale de chaussée partagée pour les véhicules et les cyclistes qui roulent dans le même sens (vers l'ouest).
2. Prévoir des aménagements à des points stratégiques sur les rues Montmartre, de l'Aqueduc, de Mazonod, des Oblats et Raoul-Jobin pour décourager la circulation automobile de transit vers l'Est;
3. Prévoir rapidement des aménagements sur l'ensemble de la rue Des Oblats pour augmenter la sécurité piétonne et faciliter la cohabitation entre les usagères et usagers (piétons, cyclistes, transport en commun, automobilistes)
4. Réfléchir et développer une vision à long terme basée sur l'approche Vision zéro pour cette artère locale (la rue des Oblats) hautement fréquentée sur tout son long par les enfants d'âge scolaire et préscolaire, et
5. Revoir la proposition de nouvelle desserte de transport en commun et faire une meilleure répartition dans le quartier des parcours d'autobus en direction Est déviés de Saint-Vallier Ouest, afin de ne pas perdre de couverture ni d'accessibilité au service. Nous considérons que le maintien d'une desserte adéquate vers l'Est, pour le nord du quartier, est une condition essentielle d'acceptabilité sociale du projet.

Le réaménagement de la rue Saint-Vallier Ouest selon les principes de convivialité et de développement durable est une opportunité sans précédent pour la Ville de Québec de se doter d'une vision d'ensemble pour le quartier Saint-Sauveur. Ce chantier doit commencer dès maintenant !

Signé le *Comité des piétonnes et des piétons du quartier Saint-Sauveur*

Qui sommes-nous? Le *Comité des piétonnes et des piétons du quartier Saint-Sauveur* rassemble des résidents·es engagés·es pour améliorer la sécurité des déplacements à pied dans notre quartier, et particulièrement celle des piétons·es les plus vulnérables (enfants d'âge scolaire, tous-petits, aîné·es, personnes à mobilité réduite, etc.).

Nous sommes soutenus·es dans notre mobilisation et nos actions par le CCCQSS (Comité des citoyens et des citoyennes du quartier St-Sauveur).